



الجزائر

ALGERIA

Intervention

de

S.E.M. Ramtane LAMAMRA

Ministre des Affaires Etrangères

au Débat Général

de la 69^{ème} Session de l'Assemblée Générale

des Nations Unies

New York, le 27 septembre 2014

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais exprimer ma satisfaction de voir S.E.M. Sam Kutesa, Ministre des Affaires Etrangères d'Ouganda, un pays africain frère et ami, présider cette importante session de l'Assemblée Générale, en l'assurant de notre entière coopération. Je saisis cette occasion pour saluer les accomplissements du Président sortant, l'Ambassadeur John Ashe, et rendre hommage au Secrétaire Général, Ban Ki-moon, pour ses impulsions au rôle et aux missions irremplaçables des Nations Unies.

Le thème du débat général, focalisé sur les projections d'avenir pour les générations futures, nous rappelle, à la veille du Sommet mondial sur l'Agenda de développement post-2015 et du 70^{ème} anniversaire des Nations Unies, l'urgence d'un engagement renouvelé au multilatéralisme fondé sur le droit international.

Face à la crise multidimensionnelle qui persiste, nous avons besoin de vision et d'ambition pour faire de l'ONU l'artisan de solutions durables aux problèmes globaux contemporains.

Monsieur le Président,

Nous faisons le pari que les nouveaux objectifs de développement durable contribueront à la réalisation d'un monde qui rende possible la protection effective des droits, la participation inclusive de tous et le partage de la prospérité en particulier avec les régions déshéritées où vivent plus de 40% des personnes les plus démunies.

C'est dans ce sens que se sont exprimés les Pays Non Alignés lors de la 17^{ème} Conférence ministérielle que l'Algérie a abritée en mai 2014, en réaffirmant la pertinence du droit au développement et l'impérieuse nécessité d'éradiquer la pauvreté, identifiée comme un défi global et un objectif central de l'Agenda de développement post-2015. L'Algérie poursuivra ses efforts en vue d'un accord global et ambitieux sur les objectifs de développement durable et le climat y compris la désertification et l'accès aux ressources génétiques. Aussi, la concrétisation rapide des engagements doit-elle être au rendez-vous, s'agissant de ceux pris au titre de l'Aide Publique au Développement, que du Consensus de Monterrey, de la Déclaration de Doha ou de la Conférence Rio+20.

Au niveau des Nations Unies, l'Algérie qui coordonne le Groupe de travail des Pays Non Alignés sur la revitalisation de l'Assemblée Générale poursuivra ses efforts pour que cet organe, le plus représentatif du système international, se réapproprie ses prérogatives. Concomitamment, elle continuera d'œuvrer avec ses partenaires du C-10 de l'Union Africaine à la réforme du Conseil de Sécurité en vue de mettre fin à l'injustice historique faite au Continent africain et qui est au cœur du déficit de représentation et de légitimité du Conseil.

Dans ce contexte, le renforcement de la coopération et du partenariat multiformes entre l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies doit être encouragé, en particulier au titre du règlement des nombreux conflits et crises qui continuent d'endeuiller l'Afrique et de retarder le parachèvement de sa décolonisation.

Dans cette perspective, l'évaluation d'ensemble que M. Ban Ki-moon est appelé à présenter, en avril 2015, sur la question du Sahara Occidental opposant le Royaume du Maroc et le Front Polisario, devrait pouvoir honorer la doctrine des Nations Unies en matière de décolonisation ainsi que l'effectivité des résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'Algérie, dont l'appui au droit inaliénable du

peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination est bien établi, encourage le Secrétaire Général et son Envoyé Personnel, l'Ambassadeur Christopher Ross, à intensifier leurs efforts pour assurer le succès de leur œuvre de paix.

L'Algérie est partie prenante au destin commun des peuples maghrébins. Son propre développement est conçu et conduit pour favoriser l'intégration du vaste espace géopolitique dont elle est la partie centrale.

Le programme sur la base duquel le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA a été réélu et le plan d'action quinquennal du Gouvernement s'articulent autour de l'approfondissement de la démocratie participative, la modernisation de la justice, l'égalité des chances homme/femme et la bonne gouvernance. L'effort économique prévoit des investissements publics conséquents pour les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie, pour l'environnement et pour la diversification et la modernisation de l'appareil productif, reposant sur des objectifs de compétitivité et une relance substantielle de la croissance.

Parallèlement, l'Algérie œuvre au développement de partenariats stratégiques mutuellement bénéfiques, fondés sur le respect de la souveraineté et l'équilibre des intérêts pour développer les opportunités de coopération et les moyens de faire face aux défis et menaces de caractère transnational. Cette démarche de coopération exclut les mesures unilatérales tel que l'embargo imposé à Cuba.

Monsieur le Président,

La propagation préoccupante de l'épidémie de la maladie à virus Ebola déclarée par l'OMS « urgence sanitaire mondiale », rappelle de façon tragique la précarité structurelle des facteurs de la sécurité humaine ainsi que la responsabilité de la Communauté internationale dans le traitement des problèmes de santé affectant les pays pauvres, dépourvus de moyens,

exclus de la prise de décision. L'Algérie joint sa voix à celle du Secrétaire général des Nations Unies pour exhorter les agences du Système et autres donateurs ainsi que les ONG à fournir rapidement l'assistance internationale requise aux pays africains touchés par ce fléau.

Cette menace existentielle est venue s'ajouter à toutes celles que l'Afrique doit collectivement prendre en charge pour assurer sa Renaissance, y compris les défis en matière de paix et de sécurité.

A la demande des parties maliennes, l'Algérie conduit une grande médiation entre le Gouvernement malien et les mouvements du Nord, avec une équipe forte et représentative de l'Afrique et de la Communauté internationale dans son ensemble. L'adoption d'une « Feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger » et d'une « Déclaration de cessation des hostilités », ont balisé le terrain pour le lancement de négociations substantielles, depuis le 1er Septembre, en vue de parvenir à un accord de paix globale et définitive.

Le lancement de ces pourparlers a été un motif de satisfaction en ce qu'il a coïncidé avec la libération des deux derniers diplomates algériens retenus en otages pendant près de trois ans par un groupe terroriste. Je saisis cette occasion pour m'incliner à la mémoire de notre Consul à Gao et de son adjoint, qui ont perdu la vie au cours de la captivité.

La situation en Libye n'a pas cessé de se dégrader ces trois dernières années. La double initiative algérienne, de mise en place d'un cadre d'action commune de tous les pays voisins de la Libye et le lancement d'un dialogue inclusif en vue de la réconciliation nationale et du renforcement des Institutions de l'Etat, est venue apporter une contribution de qualité à un sursaut collectif salutaire du peuple libyen que nous appelons de tous nos vœux.

Cette difficile conjoncture régionale requiert une intensification des efforts de lutte contre les groupes terroristes qui sévissent au Sahel et les interconnexions qu'ils ont établies avec les réseaux du trafic de drogues et du crime organisé. Au sein du Forum Global de lutte antiterroriste, l'Algérie poursuivra sa coopération notamment, en tant que co-président du Groupe de travail sur le Sahel, sur les questions de la sécurisation des frontières ainsi que la prévention des enlèvements contre rançon par des groupes terroristes à la fois au titre des recommandations issues de l'Atelier d'Alger tenu en septembre 2013 sur ce sujet et des résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans ce même esprit, l'Algérie note avec intérêt les résultats de la réunion de Haut niveau du Conseil de Sécurité sur le terrorisme et les combattants étrangers, convoqué à l'initiative du Président Obama, ainsi que la mobilisation internationale en cours contre le terrorisme transfrontalier de grande envergure qui affecte l'Irak et la Syrie. L'assassinat du ressortissant français Hervé GOURDEL souligne l'exigence du renforcement de la coopération antiterroriste dans toutes ses dimensions.

Monsieur le Président,

Les bouleversements qui affectent la vie des peuples du Moyen-Orient ajoutent de nouveaux questionnements à l'interpellation ininterrompue de la Communauté internationale par la tragédie infligée au peuple palestinien. L'Histoire de l'humanité enseigne que les confrontations armées sont elles-mêmes porteuses de germes de conflits, et que seules les solutions pétries de justice et conformes au droit ont le potentiel de s'inscrire dans la durée. La question palestinienne et la crise syrienne doivent être abordées sous cet éclairage. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux efforts de mon compatriote, Lakhdar Brahimi, et réitérer notre appui à son successeur, Staffan de Mistura.

La 9^{ème} Conférence des Etats parties au Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires doit pouvoir consacrer dans les faits l'étroite complémentarité des objectifs de désarmement, de non-prolifération et de promotion des utilisations pacifiques de l'atome. Beaucoup reste à faire pour libérer le monde des armes de destruction massive. Le renforcement de l'autorité du Traité passe également par l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'établissement de Zones exemptes d'armes nucléaires, notamment, au Moyen-Orient, comme le prescrit le consensus international sur cette problématique, afin d'honorer la sacralité de la vie humaine en toutes circonstances.

L'Algérie, membre du Conseil des Droits de l'Homme, mue par un sens élevé des responsabilités, participe activement à la promotion du caractère universel et interdépendant des droits de l'Homme.

Sous l'impulsion personnelle du Président de la République, S.E.M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, les autorités algériennes s'emploient à accompagner l'élévation du niveau de vie des citoyens par de nouveaux accomplissements. En attestent, entre autres, les récentes lois pénalisant la violence faite aux enfants et aux femmes, et la protection renforcée des droits des femmes divorcées, ces développements législatifs s'ajoutant aux conquêtes politiques et institutionnelles de la femme algérienne en termes de sièges au sein des Assemblées élues comme au sein du Gouvernement.

Monsieur le Président,

La célébration en 2015 du 70^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies devrait être l'occasion d'un engagement renouvelé de tous les Etats membres à redonner vigueur, efficacité et crédibilité au multilatéralisme. Nous avons la responsabilité commune de concrétiser la quête d'un monde plus sûr, plus juste et plus solidaire.

Ce moment fort de communion de nos peuples dans les valeurs fondatrices devrait également confirmer, par des actes, que face aux appréhensions, incertitudes et dans les épreuves de la peur et du besoin qui caractérisent notre époque, l'Organisation des Nations Unies gagne bien ses titres de dernier refuge de l'espérance de l'humanité.

Je vous remercie.